



---

## 29<sup>ème</sup> session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme

### Implications de la crise au Myanmar en matière de droits de l'homme

Genève, le 12 février 2021

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse est gravement préoccupée par les récents événements au Myanmar. Elle appelle l'armée birmane à libérer tous les membres du gouvernement démocratiquement élu et de la société civile, les défenseurs et défenseuses des droits de l'homme et les journalistes. La Suisse demande la reprise immédiate du dialogue et du processus démocratique œuvrant à la liberté, à une paix durable, au respect des droits de l'homme et au développement du pays.

Les récents événements risquent de sérieusement porter en arrière le développement du pays et la situation des droits de l'homme, d'autant plus dans le contexte de la crise sanitaire actuelle et des conflits armés. La Suisse appelle à garantir aux acteurs humanitaires et au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, y inclut au Rapporteur spécial, un accès immédiat et sans entrave au Myanmar. L'Envoyé Spéciale du Secrétaire Général peut jouer un rôle clé pour faciliter la reprise du dialogue entre les différentes parties.

La situation des déplacés au Myanmar risque de se détériorer encore plus dans les conditions actuelles. De plus, le retour digne, en sécurité, volontaire et durable des réfugiés Rohingya paraît plus difficile que jamais.

Le peuple du Myanmar a répondu de manière très claire à la prise du pouvoir par les militaires. Il est crucial que sa voix soit entendue. La Suisse appelle les militaires du Myanmar à respecter les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique de chaque individu. La Suisse exhorte les militaires à s'abstenir de toute violence en accord avec le droit international que le Myanmar est tenu de respecter. Il est primordial que l'usage libre et sans condition d'internet soit immédiatement rétabli dans tout le pays.

Je vous remercie.